

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Chaque année, en France, 3 000 cancers du col de l'utérus sont diagnostiqués et provoquent le décès de plus de 1 100 femmes.

Cancer du col de l'utérus : pourquoi c'est important de se faire dépister ?

Alors que 90% des nouveaux cas annuels de ce cancer pourraient être évités grâce à un dépistage régulier, 40 % des femmes concernées ne réalisent pas, ou pas régulièrement les examens recommandés.

Pourtant, chaque année en France, **le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus qui s'adresse aux femmes entre 25 et 65 ans** permet de détecter des lésions précancéreuses qui peuvent être traitées avant qu'elles ne se transforment en cancer.

L'importance du dépistage

Grâce au test de dépistage on peut repérer des lésions provoquées par un virus très fréquent appelé papillomavirus (ou HPV) et les soigner avant qu'elles ne se transforment en cancer.

Et si jamais un cancer est découvert, il sera traité tôt, avec des soins moins lourds.

Pour qui ?

Pour toutes les femmes dès 25 ans et jusqu'à 65 ans.

Même après la ménopause, et même si l'on n'a plus de rapports sexuels.

Comment se déroule le dépistage ?

L'examen ne prend que quelques minutes. Il peut être désagréable mais n'est pas douloureux.

Cet examen permet de recueillir des cellules au niveau du col de l'utérus.

Ensuite le prélèvement est envoyé pour analyse. Grâce à ce test, le cancer du col de l'utérus peut être évité dans 9 cas sur 10.

Publié le 09 janvier 2024